

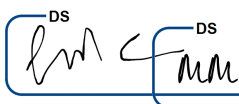
2MLC
Société par actions simplifiée
au capital social de 10 000 euros
Siège social : 11 Bis Rue des écoles
95460 EZANVILLE
Société en cours de constitution
RCS DE PONTOISE

ACTE DE NOMINATION
DES PREMIERS REPRESENTANTS LEGAUX

LES SOUSSIGNES :

- **Madame Marion BROEDERS épouse MAHOT**
Née le 19 Septembre 1985, à Epinay-sur-Seine (93800)
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens,
Demeurant au 11 Bis rue des écoles - 95460 EZANVILLE ;
- **Monsieur Olivier MARTINS AMADO,**
Née le 20 juin 1971, à Le Blanc Mesnil (93150)
De nationalité française,
Marié sous le régime de la communauté de biens,
Demeurant au 1 A rue du Bois 27830 - NEAUFLES SAINT MARTIN ;
- **Monsieur Hervé LUGO**
Né le 28 mars 1975 à Le Marin (Martinique)
De nationalité française,
Divorcé,
Demeurant au 388 rue des Remparts - 60410 VERBERIE ;
- **Monsieur Stéphane CANONNE**
Né le 31 décembre 1964 à Paris 10^{ème} arrondissement
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens,
Demeurant au 6 rue de la Somme – 77178 SAINT PATHUS ;
- **LM FASHION SERVICES**
Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros
Ayant le siège social au 12 bd d'Andilly 95160 MONTMORENCY
Immatriculée au RCS DE PONTOISE sous le numéro SIREN 833 501 893
Représentée par Monsieur Laurent MARTINS AMADO en qualité de Président ;

Seuls associés de la société **2MLC** Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros,
ayant son siège social au 11 Bis Rue des écoles - 95460 EZANVILLE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée par ces associés, aux termes d'un acte sous seing privé en date de ce jour qui sera publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leurs articles 18 et 19 la nomination d'un Président, d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Délégué.

En conséquence, les associés, à l'unanimité, à l'issue de la signature des statuts de la société **2MLC** et conformément aux dispositions des articles 18 et 19 susvisés, ont procédé à la nomination suivante :

PREMIERE DECISION

Les associés, à l'unanimité, nomment en ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Présidente de la Société :

- **Madame Marion BROEDERS épouse MAHOT,**
Née le 19 Septembre 1985, à Epinay-sur-Seine (93800),
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens,
Demeurant au 11 Bis rue des écoles - 95460 EZANVILLE ;

Madame Marion BROEDERS épouse MAHOT, déclare accepter le mandat qui lui est confié.

La Présidente exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 18 desdits statuts.

Sa rémunération sera décidée ultérieurement.

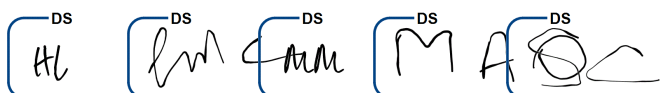
Elle aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur présentation de justificatifs.

DEUXIEME DECISION

Les associés, à l'unanimité, nomment en ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général de la Société :

- **Monsieur Laurent MARTINS AMADO,**
Née le 27 Octobre 1965, à Dugny (93440),
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens,
Demeurant au 12 bd d'Andilly- 95160 MONTMORENCY,
Représentant légal de la Société SAS LM FASHION SERVICES ;

Monsieur Laurent MARTINS AMADO, déclare accepter le mandat qui lui est confié.

DS DS DS DS DS


Le Directeur Général exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 19 desdits statuts.

Sa rémunération sera décidée ultérieurement.

Il aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation, sur présentation de justificatifs.

TROISIEME DECISION

Les associés, à l'unanimité, nomment en ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeurs Généraux Délégués de la Société :

- **Monsieur Olivier MARTINS AMADO,**
Née le 20 juin 1971, à Le Blanc Mesnil (93150),
De nationalité française,
Marié sous le régime de la communauté de biens,
Demeurant au 1 A rue du Bois 27830 - NEAUFLES SAINT MARTIN ;
- **Monsieur Hervé LUGO,**
Né le 28 mars 1975 à Le Marin (Martinique),
De nationalité française,
Divorcé,
Demeurant au 388 rue des Remparts - 60410 VERBERIE ;
- **Monsieur Stéphane CANONNE,**
Né le 31 décembre 1964 à Paris 10^{ème} arrondissement,
De nationalité française,
Marié sous le régime de la séparation de biens,
Demeurant au 6 rue de la Somme – 77178 SAINT PATHUS ;

Messieurs Olivier MARTINS AMADO, Hervé LUGO et Stéphane CANONNE déclarent accepter les mandats qui leurs sont confiés.

Les Directeurs Généraux Délégués exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues à l'article 19 desdits statuts.

Leur rémunération sera décidée ultérieurement.

Ils auront droit, en outre, au remboursement de leurs frais de déplacement et de représentation, sur présentation de justificatifs.

Fait en quatre exemplaires,
A EZANVILLE
Le 03 juillet 2023

DS
HL

DS
fmm

DS
MAC

Marion BROEDERS MAHOT

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

DocuSigned by: "Bon pour acceptation des fonctions de Présidente"

92F04EFCF5C540B...

Laurent MARTINS AMADO

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

DocuSigned by: "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général"

44AB2B86B0F34EE...

Olivier MARTINS AMADO

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

DocuSigned by: "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué"

406764DF5B3F4D5...

Hervé LUGO

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

DocuSigned by: "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué"

59F66B9C37F24C3...

Stéphane CANONNE

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

DocuSigned by: "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué"

1C913E65BDB941C...

DS DS DS DS DS
